

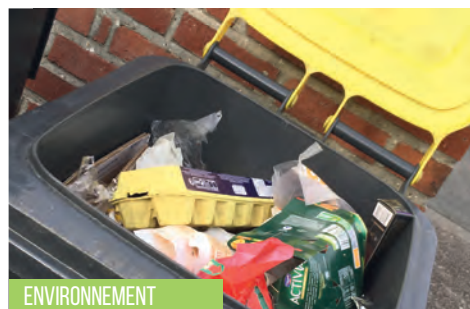
VAL *de* SOMME

LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE SOMME



TOURISME 18

LE VAL DE SOMME SE MOBILISE POUR LE CENTENAIRE



ENVIRONNEMENT

La tarification incitative

05



TERRITOIRE

Cachy / Le Hamel

14



TOURISME

Les Ambassadeurs Juniors diplômés

18

SOMMAIRE

3 TRAVAUX

- Voirie : les réalisations 2016

4-7 ENVIRONNEMENT

- Déchets verts et encombrants
- Tarification incitative
- Station d'épuration de Corbie
- Sailly-le-Sec : assainissement

8-9 ACTUALITÉS

- Les 60 ans de l'usine Roquette
- Villers-Bretonneux, ville sportive
- Marcelcave : hommage aux morts
- L'évêque rencontre les élus
- Les porteurs de projets

10-11 PLUI

- Démographie et habitat
- La mobilité dans le Val de Somme

12-13 COM DE COM

- Le Débat d'Orientation Budgétaire 2017

14-17 TERRITOIRE

- Cachy, paisible commune au bord du Santerre
- Le Hamel : l'industrie du velours fit la prospérité de ce village

18-19 TOURISME

- Les Ambassadeurs Juniors
- L'exposition "L'Homme dans la Guerre, mémoire de territoire"

20-21 TERRITOIRE

- Fêtes et animations

22-24 CULTURE

- L'équipe de la médiathèque
- Le programme des animations

Edito

Aménagement du territoire et solidarité renforcée

"Malgré la baisse des dotations de l'État, la Communauté de Communes bénéficie de rentrées fiscales importantes et suffisantes pour soutenir ses communes membres et poursuivre ses investissements.

Il a été décidé d'instaurer un mécanisme de redistribution solidaire en faveur des communes dont les états de compensation sont négatifs.

En clair, pour 22 communes il s'agira de ne plus contribuer au versement de 302 000 € à la CCVS.

Quant à Villers Bretonneux et Corbie, les délégués ont décidé de supprimer leur participation financière pour l'occupation des gymnases et de la piscine.

La prise de nouvelles compétences nous obligera à renforcer certaines missions ou à créer d'autres postes.

En ce qui concerne la tarification incitative pour les ordures ménagères, j'adresse mes félicitations à tous ceux qui s'attachent à la préservation de notre environnement. Les résultats ont dépassé nos espérances (100 tonnes de moins collectées chaque mois). En fonction du nombre de levées, votre facture sera moindre et associée à une diminution de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Sur le plan économique, nous avons décidé la construction d'un village d'entreprises sur la zone artisanale pour répondre à différents types d'activité.

Sur la zone d'activité commerciale proprement dite, notre partenaire actuel M. Bolsius associé au groupe Torg finalise son projet de village de marques à travers une étude d'impact.

Différents dossiers importants sont en cours : PLUi, assainissement collectif, aménagement d'un quai fluvial à Corbie, la déchetterie de Villers, la construction de deux médiathèques, et d'autres dossiers que nous aurons l'occasion de vous présenter au cours de l'année 2017.

Un grand merci aux commissions, au bureau et au personnel intercommunal.

Un grand merci également aux vice-présidents pour leur dévouement, leur implication dans les différents dossiers et leur motivation pour assurer le développement de notre collectivité.

Bonne année à tous !"

Alain BABAUT

Maire de Corbie - Président de la Communauté de Communes du Val de Somme



**Les délégués
communautaires
vous présentent
leurs meilleurs vœux
pour l'année 2017.**

OURS

Directeurs de publication : Alain Babaut et Denis Demarcy

Rédacteur en chef : Frédéric Pelletier

Comité de rédaction : Denis Demarcy, Nathalie Blot et Noémie Duval

Crédits photos : Denis Demarcy, Serge Rondot

ISSN 1634/2771 - Dépôt légal 01 / 2017

Conception / Réalisation : **RÉSEC**

Communauté de Communes du Val de Somme
31 ter rue Gambetta - BP 70063
80800 CORBIE



Voirie : les réalisations 2016

Les travaux de voirie sur le programme 2016 se sont élevés à 682 045 € HT (818 455 TTC) en travaux neufs et 671 892 € HT (806 270 TTC) en travaux d'entretien. Un effort particulier a été aussi mené sur les liaisons intervillages.

AUBIGNY

Route de Corbie - Voirie	2 800 €
Rue du 24 ^{ème} RTS - Trottoir	15 297 €
Rue Emile Bazin - Voirie	3 353 €
Rue Ste Colombe - Voirie	9 696 €

BAIZIEUX

Rue du Château - Reprise rives ECF	8 000 €
------------------------------------	---------

BONNAY

Imp. du Grand Marais - Reprise rives ECF	2 000 €
Rue du Grand Marais - Voirie	22 369 €

BUSSY LES DAOURS

Ch. de Beauquesne - Voirie et bordurage	35 349 €
Rue d'Amiens - Voirie - Colbyfibre	20 152 €

CACHY

Rue de Villers-Bretonneux - Purges	9 771 €
Rue des Blés Mûrs - Voirie et bordurage	58 872 €

CERISY

Rue de la République - PMR	5 825 €
Ruelle de l'Eglise - Chaussée	10 143 €
Rue de la Gare - Trottoir	10 767 €

CORBIE

Rues Kennedy et Pickering - Trottoir	60 432 €
Bld Camille Roland - Purges et PMR	7 711 €
Rue du 11 Novembre - PMR	1 358 €
Rue Hauteceur - PMR	1 694 €
Rue Léon Curé - PMR	575 €
Rue Foucart - PMR et voirie	19 994 €
Rue Alphonse Laurent - Voirie	822 €
Chemin du Bastion - Voirie	992 €
Imp. du Commandant Thuillier - Voirie	12 825 €
Rue Gindre - Voirie et trottoir	87 457 €
Bld Camille Rolland - Voirie	12 417 €
Rue Gambetta - Voirie	4 528 €
Rue Warmin - Voirie	39 859 €

Allée de l'industrie - Accotements	8 341 €
Rue Jean Masse - PMR	3 524 €
Rempart des Poissonniers - Trottoir	4 531 €

DAOURS

Allée de retournement école - Voirie bus	38 627 €
--	----------

FOUILLOY

Rue Gaffet - Voirie et eaux pluviales	82 949 €
Rue des Genêts - Voirie	6 962 €
Zone industrielle - Purges, voirie	7 476 €
Avenue Jean Jaurès - Voirie	16 479 €

FRANVILLERS

Rue d'Heilly - Bordurage	4 598 €
Rue du Tour de Ville - Trottoir	16 971 €

GENTELLES

Rue Sadi Carnot - Bordurage	1 863 €
Rue Faidherbe - Bordurage et voirie	468 €

HEILLY

Rue Colas Boulot - Voirie et trottoir	25 207 €
Rue du Bordevillers	4 906 €

HENENCOURT

Rues du Four et du Presbytère - Reprise de rives	4 500 €
--	---------

LAHOUSOYE

Rue du Tilleul - Reprise entrée	950 €
---------------------------------	-------

LAMOTTE BREBIERE

Parking rue du 8 Mai - Parking	6 771 €
Rond-point Place des Tilleuls - Voirie	5 714 €

LAMOTTE WARFUSEE

Accessibilité - Rues diverses	5 166 €
Route de Le Hamel - Voirie	18 290 €
Rues Desenlis+Wiencourt - Trottoir	55 873 €

MERICOURT L'ABBE

Rue de Vaux - Voirie et trottoir	59 563 €
----------------------------------	----------

MORCOURT

Rue de la Place - Parking et trottoir	39 911 €
Rue d'Harbonnières - Voirie	8 072 €

SAILLY LAURETTE

Rues des Poissonniers, du Port et de la Terrière	15 686 €
--	----------

TREUX

Rue Lepinoy - Voirie	5 129 €
----------------------	---------

VAIRE SOUS CORBIE

Grande Rue - Surbaissés et trottoir	3 679 €
-------------------------------------	---------

VILLERS BRETONNEUX

Rue Debry - Bordurage et trottoir	2 989 €
Rue d'Eure et Loire - Trottoir	1 399 €
Rue du Bois - Bordurage	8 204 €

VECQUEMONT

Rue des Lilas-Carrefour Roquette - Voirie	3 202 €
---	---------

WARLOY BAILLON

Rue de l'Hallue - Reprise rives	4 524 €
Rue de l'Hallue - Trottoir	28 000 €

TRAVAUX HORS AGGLOMÉRATION

Purges voies communautaires - Purges	49 769 €
VC de Daours à Lamotte Brebière - Enduit	117 000 €
VC de Méricourt l'Abbé à Vaux sur Somme - Enduit	85 621 €
VC de Le Hamel à Bouzencourt - Enduit	32 872 €
VC de Le Hamel à Villers-Bretonneux - Enduit fibré	60 086 €
Réparations de rives sur voiries diverses - Rives	42 979 €

Déchets verts et encombrants : pourquoi la fin des collectes en porte à porte ?

Une collecte inéquitable et coûteuse

Depuis plusieurs années maintenant, la collecte des déchets verts et des encombrants existait dans certaines communes du Val de Somme : 7 communes bénéficiaient de la collecte des déchets verts et 19 autres de la collecte des encombrants. Ce principe n'était donc pas équitable car les habitants, qui payent la même taxe d'enlèvement des ordures ménagères, ne bénéficiaient pas des mêmes services. Et quelques communes ne bénéficiaient d'aucun des deux !

Par ailleurs, ces collectes étaient très coûteuses, atteignant plus de 90 000 euros pour l'année 2015. À l'heure où la Communauté de Commune s'engage à faire baisser le taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères, il faut nécessairement réduire le prix du service.

C'est pour ces raisons que le Conseil communautaire a décidé de suivre les propositions de la commission environnement et du bureau en supprimant la collecte de déchets verts et la collecte d'encombrants en porte à porte.

Une évaluation sera faite dans un an pour tirer le bilan de cette mesure.



Des solutions alternatives

Avec l'ouverture au printemps 2017 de la nouvelle déchetterie intercommunale de Villers-Bretonneux, le service va être optimisé. Dans ce lieu adapté et innovant, une alvéole sera réservée aux tontes, et une autre sera spécialement dédiée aux branchages. En échange des apports, les usagers pourront obtenir des copeaux de bois.

S'agissant des tontes, elles peuvent être traitées sur place grâce au compostage. Un stock de composteurs sera disponible en permanence à la déchetterie de Villers-Bretonneux. Ils pourront être achetés au tarif préférentiel de 25 €, comme lors des campagnes précédentes.

Enfin, il ne faut pas oublier que l'enlèvement d'objet volumineux reste exceptionnel et peut s'organiser avec l'aide de l'entourage ou dans le cadre d'une solidarité communale.

RAPPEL

- Les dépôts sauvages, dans la nature ou au pied des colonnes d'apport volontaires, sont interdits et passibles d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €.
- Les feux de déchets sont également interdits et passibles d'une amende de 450 €.

Construction d'une nouvelle déchetterie





Tarification incitative : en vrac dans le bac

En 2016, vous avez trié plus et produit moins d'ordures ménagères résiduelles : 1 000 tonnes, c'est considérable ! Ces résultats très encourageants ne sont que le début. Pour poursuivre sur cette voie, voici quelques conseils et bonnes pratiques.

Emballages en vrac

La sortie du bac jaune n'est pas facturée. Mais le contenu est contrôlé lors de la collecte. C'est pour cela qu'il faut déposer vos emballages en vrac. Si vos emballages sont dans un sac, cela gêne le recyclage. Votre bac ne sera pas vidé.

Couvercle fermé

Le bac à couvercle vert doit être fermé. Pour faciliter le bon déroulement du vidage de votre bac :

- ne déposez pas de sac au pied ou sur le bac,
- ne tassez pas le contenu, car vos déchets risquent de rester coincés dans le fond du bac.

Le chiffre : 13 fois

Pour faire baisser votre taxe, il faut sortir votre bac au maximum 13 fois par an.

Ce chiffre est une moyenne qui varie en fonction de la valeur locative de votre foncier bâti.

Quelques conseils

- Notez votre adresse sur vos bacs (numéro et nom de rue). Cela évite de les confondre avec ceux des voisins. Ainsi la production de chacun sera correctement répartie. C'est bien le numéro de la maison et pas votre nom qu'il faut indiquer, car le bac est affecté à l'habitation. Il reste la propriété de la Com de Com qui le met à votre disposition.
- Consultez votre espace usager pour vérifier vos coordonnées, vos numéros de bacs sur : <http://teomi-ccvs.veolia.fr> Si vous n'avez pas reçu le courrier avec vos identifiants et mot de passe (envoyés aux propriétaires), vous pouvez en faire la demande à l'adresse suivante : teomi.ccvs@veolia.com

Pour tout renseignement concernant l'identification de vos bacs, vous pouvez appeler le service expert au
02 28 03 78 09

Le calendrier

2016 : 1^{er} janvier au 31 décembre

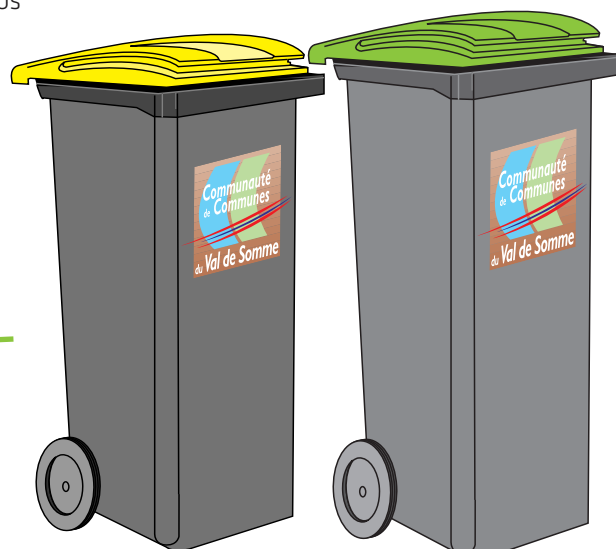
Année de comptage

2017 : avant le 31 mars

- Vote du tarif de la TEOM incitative
- Transmission des données à la DGFiP (services fiscaux)

2017 : septembre/octobre

Envoi des avis d'imposition de taxe foncière





Aérateurs hélicoïdaux à la **station d'épuration de Corbie**

Les eaux usées des communes de Corbie, Fouilloy et Aubigny sont traitées à la station d'épuration de Corbie.

Pour éliminer la pollution présente dans ces effluents, une station d'épuration a besoin d'un apport d'oxygène conséquent.

Un système d'aération à repenser

Afin d'apporter la quantité d'oxygène nécessaire, la station d'épuration de Corbie était équipée de deux ponts brosses.

Toutefois, suite aux successions de pannes rencontrées sur ces équipements et des coûts générés pour ces réparations, la Communauté de Communes du Val de Somme a opté pour un changement d'équipement.

Le choix d'aérateurs hélicoïdaux

C'est pourquoi, quatre aérateurs à vis hélicoïdale de marque allemande Fuchs ont été installés en lieu et place des deux ponts brosses. Il s'agit d'aérateurs à insufflation d'air adaptés pour aérer et brasser des bassins à boues activées et des lagunages. Il crée

un effet vortex qui permet un brassage et une homogénéisation optimale des effluents.

Un marché public a été attribué à la SAUR pour la fourniture et la pose de ces quatre aérateurs pour un montant de 129 311 € H.T.

Ces travaux, non subventionnés, ont été réalisés en mai et juin dernier.



Sailly-le-Sec : travaux de déconnexion

La commune de Sailly-le-Sec est desservie par un réseau de type unitaire qui transite vers un lagunage naturel. Dimensionnée sur 200 équivalents habitants, cette capacité n'est plus adaptée à la situation de la commune. La Communauté de Communes a réalisé en 2007-2008 une étude diagnostic du réseau de collecte et de la station de dépollution qu'il convient désormais de réhabiliter avec un dimensionnement à 550 équivalents habitants. La commune de Sailly-le-Sec présente une particularité : en effet tous les effluents transitent sans surverse jusqu'au point bas qu'est la lagune. C'est pourquoi, pour réduire le dimensionnement de la future station d'épuration, il est impératif de séparer les eaux pluviales des eaux usées.

Les travaux

Suite à l'étude réalisée par ACTEA Environnement en 2014, trois zones à déconnecter ont été identifiées :

- Secteur 1, rue Verte et place Publique : 6 231 m² déconnectés,
- Secteur 2, rue de Méricourt l'Abbé : 9 398 m² déconnectés,
- Secteur 3, rue de Sailly-Laurette : 3 838 m² déconnectés.

Ainsi, les travaux de déconnexion menés en 2016 ont consisté à réaliser les aménagements suivants :

• Place publique :

- Déconnexion/reconnexion de la salle des fêtes sur le réseau unitaire.
- Remplacement et reprise de 5 bouches d'égout et d'une grille sur le parking.
- Fourniture et pose de 63 mètres linéaires de branchement.
- Fourniture et pose de 23 mètres linéaires de réseau d'eaux pluviales.
- Création d'un bassin d'infiltration.



• Rue Verte :

- Suppression de 4 bouches d'égout et pose de 6 nouvelles bouches d'égout.
- Fourniture et pose de 120 m de canalisation.
- Création d'un bassin d'infiltration.

• Rue de Méricourt-l'Abbé :

- Suppression de 13 bouches d'égout.
- Fourniture et pose de 16 nouvelles bouches d'égout.
- Fourniture et pose de 161 mètres de branchement.
- Fourniture et pose de 191 mètres de réseau d'eaux pluviales.
- Création d'un bassin d'infiltration.

• Rue de Sailly-Laurette :

- Terrassement pour réalisation d'un bassin à ciel ouvert de 3 350 m³.



- Fourniture et pose de tuyaux pour collecteur gravitaire.
- Fourniture et pose de 3 regards de visite béton préfabriqués.
- Fourniture et pose de caniveaux à grille.

Les aménagements réalisés en 2016 ont permis de réduire de 400 m³ l'apport d'eaux pluviales vers la lagune.

Coûts des aménagements (TTC)

Frais d'étude :	68 500 €
Annonces légales :	395 €
Relevé topographique :	1 000 €
Frais de contrôleur extérieur :	19 500 €
Travaux :	460 250 €
Montant total de l'opération :	549 645 €

Plan de financement

DETR (État) :	109 929 €
Agence de l'Eau (subvention) :	147 250 €
Agence de l'Eau (avance remboursable à la charge de la CC du Val de Somme) :	173 250 €
CC du Val de Somme :	119 216 €
Commune de Sailly-le-Sec :	0 €

Vecquemont : les maires du territoire invités à fêter les 60 ans de la féculerie Roquette



Les élus communautaires avaient revêtu des combinaisons pour effectuer la visite

Les maires du Val de Somme ont été invités le 13 octobre à fêter les 60 ans de la féculerie Roquette de Vecquemont, leader français dans sa branche et présente dans le top 5 au niveau mondial. Une invitation très appréciée des élus communautaires qui ont à cœur de soutenir les grandes entreprises installées sur leur territoire. Jeudi 13 octobre après-midi le préfet Philippe de Mester et les élus du territoire ont été reçus par Jean-Marc Gilson, directeur général de Roquette et par Frédéric Smagghe, directeur de l'usine implantée à Vecquemont. Le député de la circonscription Alain Gest, Alain Babaut président de la Communauté de Communes et de nombreux maires et élus du territoire avaient répondu aussi à l'invitation.

“Depuis 1956, on emprunte vos chemins, on vit et on grandit ensemble” a déclaré avec satisfaction Frédéric Smagghe aux maires présents. Et partout où elle s'est installée, la stratégie de Roquette a toujours été la même, s'implanter au cœur de ses matières premières et travailler sur l'excellence de ses filières. “La diminution des aides aux agriculteurs nous a fixé un nouveau

challenge. Nous avons dû augmenter le prix d'achat des pommes de terre de plus de 50 % sur quelques années, ce qui nous a amenés à augmenter notre productivité en restructurant la filière et en proposant des produits d'excellence donc plus rémunérateurs. Nous sommes en marche, nous avons des succès” a expliqué le directeur en parlant des différents produits réalisés à base de fécule. “Nous réalisons 90 % de notre chiffre d'affaires en dehors de la France et nous contribuons à améliorer la santé et la qualité des aliments de millions de personnes dans le monde” a dit à son tour Jean-Marc Gilson.

Équipés de casques et de blouses, les élus communautaires ont pu ensuite visiter l'usine en deux groupes et juger sur pièce de la qualité des investissements réalisés sur le site et du savoir-faire des ouvriers de l'entreprise. De l'arrivée des camions au déchargement des pommes de terre et du râpage au raffinage jusqu'au conditionnement en sacs de la fécule, les participants ont été étonnés par l'outil technologique mis au point par l'entreprise familiale Roquette.

EN BREF

L'usine de Vecquemont en chiffres

- 150 salariés permanents
- 90 saisonniers de septembre à février
- 50 personnes qui travaillent chez les sous-traitants
- 800 exploitations agricoles approvisionnent l'usine en pommes de terre

Roquette dans le monde

Le groupe Roquette compte aujourd'hui 21 usines de production en Europe, aux États-Unis et en Asie et garantit, dans le monde entier, la même disponibilité de produits et de qualité de service.

Histoire d'une entreprise familiale

1924 : Dominique et Germain Roquette s'associent pour créer une société de courtage en céréales d'importation.

1933 : Installation à Lestrem de “Roquettes Frères” grande féculerie du Nord

1934 : Roquette Frères écrase ses premières pommes de terre. La fécule produite est revendue aux entreprises textiles et alimentaires

1946 : Construction d'une amidonnerie de maïs à Lestrem

1956 : Transfert de la féculerie de pommes de terre à Vecquemont



Frédéric Smagghe, directeur de l'usine (au centre) a raconté l'histoire de l'entreprise au préfet de la Somme et au maire de Vecquemont

Villers-Bretonneux : la ville de moins de 5 000 habitants la plus sportive de Picardie



Patrick Simon a reçu officiellement jeudi 8 décembre le challenge de la ville la plus sportive de Picardie en présence des présidents et responsables des associations bretonvilloises.

Un panneau stipulant cette belle réussite prendra bientôt place dans l'une des entrées de ville. Les installations sportives intercommunales comme le gymnase Guy Drut, son terrain de sport attenant et la piscine Calypso située à Corbie ont aussi contribué à la décision du jury.

Marcelcave : Journée Nationale d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie

Pour le canton de Corbie, c'est cette année Alain Savoie, maire de la commune de Marcelcave qui a accueilli les anciens combattants, les porte-drapeaux et quelques maires de la Communauté de Communes parmi lesquels Alain Babaut, maire de Corbie et président de la Communauté de Communes et Henri Gérard, maire de Ribemont-sur-Ancre, président de l'Association des maires du Val de Somme. Un hommage a été rendu à tous ceux qui ont vécu la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie.



A l'attention des porteurs de projets

Initiative Somme propose des permanences au siège de la Communauté de Communes les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis de chaque mois, de 9 h à 12 h.

Pour 2017, les dates de permanence se tiendront les :

- 12 et 26 janvier
- 9 et 23 février
- 9 et 23 mars
- 13 et 27 avril
- 11 et 25 mai
- 8 et 22 juin
- 13 et 27 juillet
- 14 et 28 septembre
- 12 et 26 octobre
- 9 et 23 novembre
- 14 décembre

Pour tout renseignement :

Initiative Somme
49 bd Alsace Lorraine
80000 Amiens
Tél. 03 22 22 30 63
Fax. 03 22 22 69 36
www.initiative-somme.fr
www.jentreprendsensomme.fr



L'évêque rencontre les élus

"Ce qui fait passer de la pauvreté à la misère, c'est l'absence de relations sociales entre les gens" a rappelé l'évêque d'Amiens devant une quarantaine d'élus réunis dans la salle de réunion de la Communauté de Communes du Val de Somme. À la tête du diocèse depuis plus de 2 ans, Monseigneur Olivier Leborgne découvre peu à peu les 14 secteurs paroissiaux dont il a la charge. Et jeudi 8 décembre il est venu échanger avec les élus du territoire sur les façons d'aider au quotidien les plus faibles. Les nombreux maires présents ont expliqué les différents dispositifs qu'ils mettent en place au sein de leurs CCAS, Centre Communaux d'Action Sociale. "Alors qu'autrefois la société rurale reposait sur deux piliers, l'instituteur et le curé, vous les maires, vous devenez aujourd'hui des passeurs de sens" a constaté l'évêque, montrant le rôle grandissant des élus sur le terrain pour faire face à la précarité.



Démographie et habitat :

notre territoire est attractif mais il doit s'adapter aux nouveaux besoins des habitants



Le parc de logements est essentiellement composé de maisons individuelles familiales. Répond-il encore aujourd'hui aux besoins évolutifs de la population ? Comment attirer de nouveaux habitants et conserver ceux qui vivent actuellement sur notre territoire ?

Les référents des 32 communes qui travaillent à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal se sont

réunis mardi 22 novembre dans la salle des fêtes de Marcelcave pour faire l'état des lieux en matière de démographie et d'habitat sur le Val de Somme et pour anticiper les comportements des habitants en termes de demande de logement, des comportements qui évoluent.

Première observation, le territoire est plutôt attractif, il capte les ménages des territoires voisins.

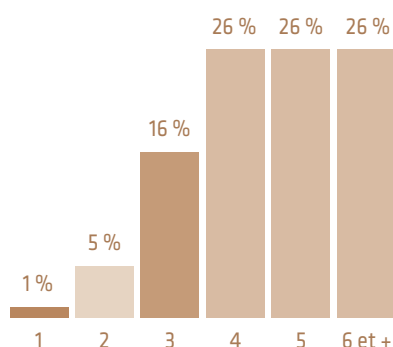


Il a gagné 6 000 habitants en 50 ans soit l'équivalent de la population de Corbie. Une dynamique supérieure à celle du département et du Grand Amiénois et qui est due en grande partie aux communes rurales qui ont vu leur nombre d'habitants augmenter grâce à la construction de nombreux lotissements.

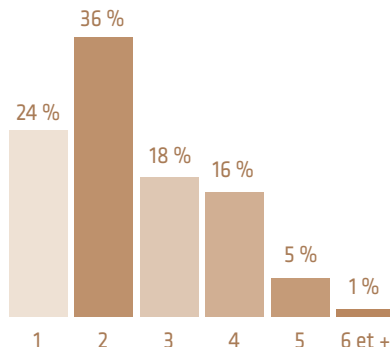
Les délégués ont planché sur l'évolution de cette population dans les années à venir en évoquant les problèmes liés aujourd'hui à la construction et à la taille des parcelles en milieu rural et en soulevant le problème de la faiblesse du parc locatif dans les villages. Des ateliers ont permis de mettre en évidence les besoins des habitants actuels en matière de parcours résidentiels.

De grands logements pour de petits ménages

Nombre de pièces des résidences principales



Taille des ménages en baisse constante



Autres chiffres : 39 % des petits ménages sont âgés et sont massivement propriétaires.
82 % des plus de 65 ans sont propriétaires.

Les référents se penchent sur le thème de la mobilité dans le Val de Somme

Est-il possible de se déplacer sans voiture sur le Val de Somme ? Les transports collectifs peuvent-ils être une alternative aux déplacements ? Comment sont utilisées les gares du territoire ? Voilà quelques-unes des questions que se sont posées vendredi 16 décembre à Méricourt-l'Abbé les référents des communes en charge de l'élaboration du PLUi.

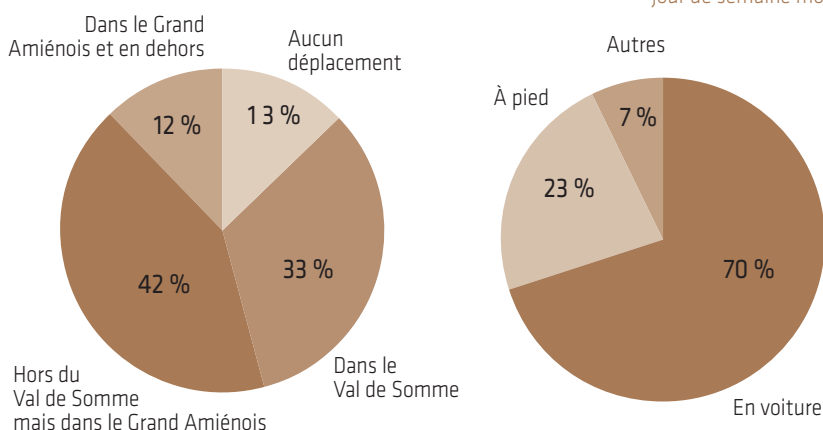
C'est sur le thème de la mobilité que les délégués des communes chargés de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal ont réfléchi vendredi matin dans la salle des fêtes de Méricourt-l'Abbé. Après un exercice pratique sous forme d'atelier pour calculer les possibilités de déplacements de familles sur le territoire, les participants ont ensuite échangé sur le rôle des 6 gares du Val de Somme. En 10 ans la fréquentation de celles-ci a augmenté de 38 % en moyenne, dynamique qui reflète les besoins grandissant en termes de mobilité des ménages. Avec l'évolution de la société et de ses contraintes, ces familles tendent à sortir du "tout voiture".



Chaque jour les habitants du Val de Somme qui se déplacent au volant de leur voiture parcourent l'équivalent de 10 tours de la Terre soit 420 000 km, ce qui représente 76 tonnes de gaz à effet de serre et 470 pleins de réservoir

Déplacement des habitants sur le Val de Somme

Jour de semaine moyen



Équipement automobile des ménages

Les ménages du Val de Somme ont en moyenne entre 1 et 2 voitures (1,6)
 51 % des ménages possèdent au moins 2 voitures (4 800 ménages)
 9 % des ménages ne possèdent pas de voiture (environ 800 ménages)

Parallèlement l'offre de trains a doublé sur l'ensemble des gares du Val de Somme entre 1999 et 2016.

Cette augmentation de TER influence-t-elle directement sur le nombre de voyageurs ? Quelles mesures d'aménagement peuvent être mises en place par les collectivités pour accompagner cette dynamique d'accroissement des besoins en mobilité et de l'offre ?

"Je connais beaucoup de nouveaux

habitants de Méricourt-l'Abbé venus s'installer dans nos lotissements près de la gare et qui ont fait le choix de prendre le train. Ils ont ainsi supprimé le budget alloué à une seconde voiture pour l'imputer à la construction de leur maison" a confié Christian De Blangie, maire de la commune.

Les élus ont réaffirmé l'importance des problématiques liées à la mobilité aussi à travers l'accès aux centralités et équipements structurants (piscine, médiathèque, maisons de santé, etc.) de l'intercommunalité. En effet, la voiture est souvent aujourd'hui le seul moyen de s'y rendre. Les liaisons douces à pied ou à vélo et le covoiturage ont aussi été évoquées.

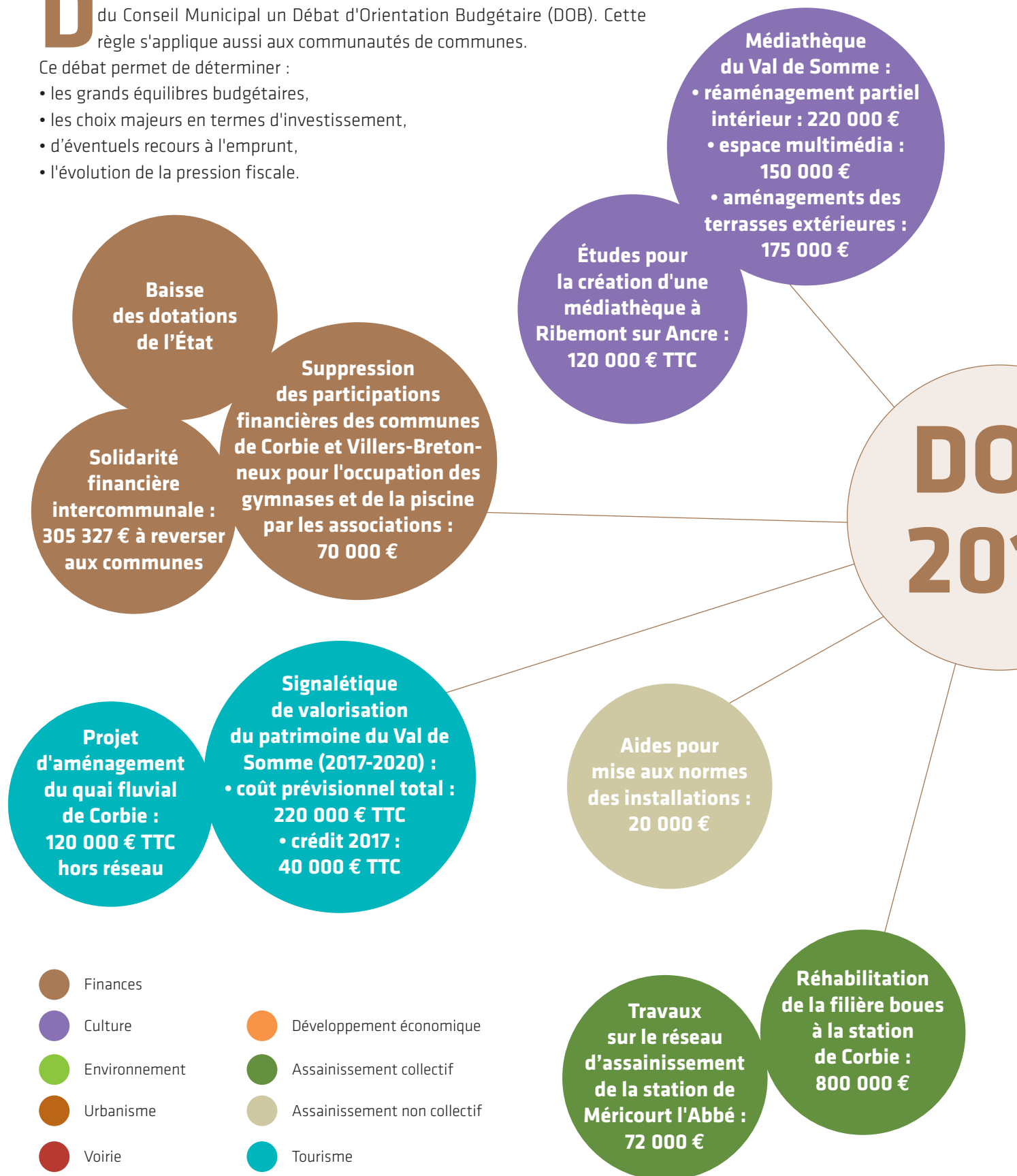


Débat d'Orientation Budgétaire 2017

Dans les communes de 3 500 habitants ou plus, doit être organisé au sein du Conseil Municipal un Débat d'Orientation Budgétaire (DOB). Cette règle s'applique aussi aux communautés de communes.

Ce débat permet de déterminer :

- les grands équilibres budgétaires,
- les choix majeurs en termes d'investissement,
- d'éventuels recours à l'emprunt,
- l'évolution de la pression fiscale.



B
17

Ouverture
de la déchetterie à
Villers-Bretonneux :
350 000 € de
fonctionnement

Instauration
de la part
incitative
de la TEOMI

Points
d'apports
volontaires
enfouis :
80 000 €

Composteurs :
25 000 €

Schéma de
gestion des eaux
pluviales : 50 000 €
Diagnostic
eau potable :
150 000 €

Logements
d'urgence :
100 000 €

PLUi :
diagnostic
et définition
des enjeux

Projets au-delà de 2017

- La compétence eaux pluviales et GEMAP (01/01/18)
- La compétence eau potable (01/01/20)
- Réhabilitation de la station de lagunage de Sailly le Sec en 2018
- Création d'une médiathèque à Ribemont sur Ancre : début des travaux 2018
- Création d'une médiathèque à Villers-Bretonneux : début des travaux 2019

Voirie :
dépenses
de
fonctionnement :
800 000 €

Voirie :
dépenses
d'investissement :
900 000 €

Aménagement
d'un carrefour
à Aubigny
pour desservir
l'entreprise Nestlé
Purina.

Réalisation
d'un village
d'entreprises :
700 000 €

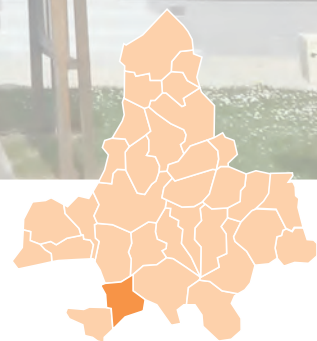
Projet
d'un village
de marques
au sein
de la ZACOM

Cession d'un
terrain à la société
RESOTAINER :
recette de
450 000 € pour
la vente





La mairie en 2016



Cachy, paisible commune au bord du Santerre

“ La grêle n'y tombe jamais et les orages y sont rares ” disait l'instituteur de Cachy en 1899.

Petite commune de 273 habitants sur le bord de la belle plaine du Santerre, Cachy a compté jusque 351 âmes en 1806, mais le village eut toujours à subir les guerres qui traversèrent la Picardie et il fut dévasté plusieurs fois.

Grâce à la force de caractère de ses habitants, il fut à chaque fois reconstruit.

Le nom du village viendrait de Cassicum, le domaine de Cassius.

On a retrouvé au sud de l'église les vestiges d'une villa romaine qui utilisait des esclaves.

En 1890, des fouilles faites sur l'emplacement d'un tumulus permirent de retrouver tuiles, monnaies et verroteries du II^{ème} et du III^{ème} siècles.

Au IX^{ème} siècle, Cachy faisait partie de l'abbaye de Corbie. En 1636, le village fut ravagé lors du siège de Corbie où s'affrontèrent les Espagnols et les troupes de Louis XIII.

Suite aux bouleversements causés par la Révolution, le sol des anciens fiefs n'a été divisé qu'en 1810 et on comptait 1 400 parcelles en 1899.

Lors de la guerre de 1870, 27 soldats ont été inhumés au cimetière où un monument leur a été élevé.

En bref

276 habitants sur 611 hectares.

Nom des habitants :
les Cachysiens
et les Cachysiennes

Date de la fête locale : le week-end de Pentecôte
Église de L'Assomption de la Sainte Vierge

Secrétaire de mairie :
Sophie Hérault
mail :
mairiedecachy@orange.fr
Tél. : 03 22 42 91 17

Site internet : www.cachy.fr
Permanences du maire :
mardi et vendredi de 18 h à 19 h 30

Secrétariat ouvert mardi et vendredi de 14 h à 19 h 30

Les projets de la commune

- Aménagement de l'intérieur de la mairie
- Deuxième tranche d'effacement des réseaux

Deux bois rentrés dans l'histoire du village

Situés au nord du village, le Bois l'Abbé et le bois d'Aquenne ont marqué l'histoire locale.

Le bois l'Abbé appartenait encore en 1789 à l'Abbaye de Corbie.

À la Révolution, ce bois devint domaine national puis bois impérial. Dans sa monographie de 1899, l'instituteur de l'école, Monsieur Deroussent, le qualifie de très giboyeux.

Le 24 avril 1918 le territoire communal fut témoin d'un événement incroyable, le premier combat de l'histoire mondiale entre chars a lieu devant le bois d'Aquenne où s'affrontent des A7V allemands et des chars Mark IV de la British Army.

Guynemer, héros des airs

Cachy possédait pendant la Première Guerre mondiale un terrain d'aviation qui a abrité un groupe de combat dont faisait partie l'Escadrille des Cigognes.

Une escadrille prestigieuse où fut affecté du 28 avril 1916 au 27 janvier 1917 le pilote Georges Guynemer, héros emblématique de l'aviation française avec 53 victoires homologuées.



La mairie en 1900



La mairie en 1918

Stèle de l'Escadrille des Cigognes



Le Conseil municipal

François Debeugny, maire
 Fabrice Sourdiaux, 1^{er} adjoint
 Nicolas Denis, 2^{ème} adjoint
 Michel Nortier, 3^{ème} adjoint
 Christophe Bernard
 Karine Bulot
 Bertrand Deleau
 Fabrice Deveau
 Cathia Dumortier
 Patrick Le Guellec
 Bruno Richez



Le Hamel : l'industrie du velours fit la prospérité de ce village

Hamel est l'ancien singulier de hameaux. Hamel est un diminutif de l'ancien français ham "village". Avant sa fusion avec la commune indépendante de Bouzincourt, le village s'appelait Hamel-Fortmanoir.

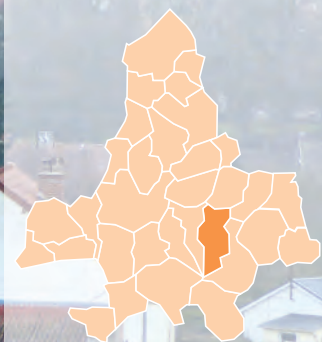
Un bourg souvent détruit au cours de son histoire

Le lieu est cité pour la première fois en 1184. Il relève alors de la puissante abbaye de Corbie. Au Moyen-Âge le village eut son château fort. Bouzencourt eut également sa forteresse en bord de Somme.

Le bourg fut ravagé à plusieurs reprises, en 1415 au moment du passage des troupes anglaises se rendant à

Azincourt, à la fin du XV^{ème} siècle par l'armée de Charles le Téméraire, puis par celle de Louis XI. Il fut aussi incendié par les troupes espagnoles en 1636 lors du siège de Corbie et les deux forteresses furent démantelées.

En 1795, l'église du Hamel s'enrichit d'un mobilier assez considérable et provenant en grande partie de l'église supprimée de la paroisse Saint Albin de Corbie. Le village fut l'un des lieux décisifs de la Première Guerre mondiale pendant laquelle il fut de nouveau en grande partie détruit. En effet, la bataille du Hamel du 4 juillet 1918 constitue un prélude à l'offensive du 8 août 1918. Ainsi le village fut réduit à des baraquements dans l'entre-deux-guerres.



En bref

523 habitants sur 912 hectares.

Nom des habitants :
les Hamelois et Hameloises

Date de la fête locale :
le dimanche après la Saint Médard

Le 25 avril, jour de l'Anzac Day un petit-déjeuner australien suivi d'une commémoration est organisé dans le village

Secrétaire de mairie :
Myriam Dauthuille
mail : Mairie-lehamel@wanadoo.fr @orange.fr
Tél. : 03 22 96 91 72

Permanences : lundi de 8 h à 12 h, mercredi de 10 h à 12 h (maire ou adjoints), jeudi de 17 h à 19 h, vendredi de 8 h à 11 h, samedi de 10 h à 12 h (maire)

L'agence postale communale
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13 h 30 à 16 h 30, le samedi de 8 h 50 à 11 h 50

Les projets de la commune

- Depuis 2001 et encore pour de nombreuses années, rénovation des bâtiments communaux
- Préparation du centenaire de la bataille de Le Hamel

Les lieux remarquables de la commune

- Mémorial parc australien
- Colonne anglaise à Bouzencourt
- Église Saint Médard de style art déco



L'eau bien présente avec la vallée de la Somme

Dans le marais du Bacheux, il existait autrefois plusieurs fontaines assez abondantes. Ce marais fut en grande partie transformé en tourbières.

Au XIX^{ème} siècle et au début du XX^{ème}, on traverse encore le canal de la Somme qui sépare la commune du Hamel et celle de Sailly-le-Sec sur un bac. Ce canal est alors assez utilisé pour le transport du bois provenant des coupes faites dans les prairies avoisinantes, la betterave à sucre et le charbon.

Dans le marais on y chassait la bécasse, la poule d'eau, la sarcelle et le canard sauvage. On y pêchait aussi un grand nombre de brochets.



Une population liée à l'activité textile

Le village compta jusqu'à 1 300 âmes sous Louis Philippe. En 1899 il n'en comptait plus que 800 suite à la décadence de l'industrie de la laine mais qui était encore importante. Une industrie qui au XIX^{ème} siècle s'était particulièrement développée avec une usine de 120 ouvriers qui confectionnaient du velours de coton et du linge de table. Il existait aussi dans le bourg 3 ateliers de bonneterie de laine et un grand nombre d'habitants exerçaient cette activité chez eux.

LE MOT DU MAIRE

M. Stéphane Chevin

Je suis un fervent défenseur de l'intercommunalité. Comment aujourd'hui pourrions-nous encore gérer seul notre voirie, le ramassage des ordures ménagères, la compétence scolaire (piscine - gymnase et le transport), l'assainissement, le développement économique, la médiathèque et la future mise en service de notre réseau lecture et également la dernière compétence de notre EPCI, le tourisme, question qui me tient à cœur ? Comment pourrions-nous gérer seul le futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal, les nombreuses compétences comme (celle de l'eau) qui vont bientôt nous incomber ?

ZOOM SUR...

Le blason de la commune

Le blason de la commune est d'argent à la bande de sable chargée de trois flanchis d'or.



Le Conseil municipal

Stéphane Chevin, maire
Jean-Paul Aubrun, 1^{er} adjoint
Manuel Cantarhina, 2^{ème} adjoint
Michèle Nghien, 3^{ème} adjoint
Julien Bourel
Antoine Decerisy
Philippe Devimes
Fanny Louchet
Romuald Mentaverri
Cédric Peltret
Jean-Michel Sudour
Christophe Verdoucq



Ribemont-sur-Ancre : les enfants ont reçu leurs diplômes d'Ambassadeurs

Les élèves d'une vingtaine de classes d'écoles du Val de Somme sont venus chercher les 12 et 13 novembre leurs diplômes d'Ambassadeurs Juniors du Tourisme à Ribemont-sur-Ancre. Le final d'un long projet où 450 élèves ont visité le mémorial de Villers-Bretonneux avec deux guides et ont travaillé ensuite avec leurs enseignants pour à leur tour faire connaître ou faire visiter le site. Expositions, plaquettes documentaires, films... les classes ont fait preuve de beaucoup d'imagination pour défendre le devoir de mémoire. Vendredi 11 novembre, les élèves de l'école de Bonnay ont ainsi fait visiter le Mémorial National Australien à leur famille et aux habitants du village. Ils ont ainsi fait passer aux adultes les connaissances qu'ils ont acquises pendant la durée du projet. L'objectif de départ atteint, il ne restait plus qu'à féliciter tous les jeunes et leurs enseignants. "Nous avons souhaité organiser une cérémonie officielle de remise de diplômes au



Château de Ribemont à l'occasion de l'exposition "L'Homme dans la guerre, mémoires de Territoire" pour que les enfants et leurs parents puissent aussi découvrir cette merveilleuse collection d'objets militaires, les uniformes et les véhicules présentés" a expliqué Stéphane Chevin, vice-président de la Communauté de Communes chargé du tourisme. Pour pouvoir recevoir les jeunes invités et leurs familles, soit plus de 300 participants, deux réceptions ont ainsi été organisées samedi et dimanche à 16 h. Samedi c'est un commandant de

l'armée australienne qui est venu remettre aux enfants très impressionnés leur diplôme, un pin's tiré spécialement par l'ambassade australienne et le badge officiel "Ambassadeur Junior du Tourisme". Dimanche, c'est Vincent Sicard, ayant revêtu son costume du Seigneur de Guntland qui les a accueillis. "Bravo à vous les enfants ! Ce projet porté par la Communauté de Communes vous a permis de devenir les meilleurs ambassadeurs de la mémoire" a déclaré François Caron, l'Inspecteur de l'éducation nationale présent le dimanche.

Corbie : les rois de la mise en scène sous les projecteurs

Les bénévoles des fêtes et spectacles historiques de la région des Hauts de France ont participé samedi 12 novembre dans les locaux de la Communauté de Communes à une rencontre régionale organisée par la FFFSH dans les locaux de la Communauté de Communes.

Ce sont des hôtes prestigieux qui sont arrivés tour à tour samedi matin dans l'enclos de l'ancienne abbaye créée il y a plus de 1 000 ans par la reine Bathilde, veuve de Clovis II. Amis des Fêtes de Jeanne Hachette de Beauvais, Troubadours de Gravelingues, participants du Fabuleux Mariage de Crèvecœur-le-Grand, soldats de la bataille de Denain, Misérables de Montreuil-sur-Mer... Ce sont en tout 15 groupes et environ 60 délégués qui sont venus de toute la région et d'au-delà et

qui ont été accueillis dans la salle de réunion intercommunale par l'Association Les Cracras de Bonnay qui réalise tous les deux ans un spectacle en son et lumière "Paroles de village". Tous avec le désir de participer pleinement à la journée organisée par la FFFSH, la Fédération Française des Fêtes et Spectacles Historiques.

Stéphane Chevin, vice-président de la Communauté de Communes en charge du tourisme, a ouvert la réunion en évoquant le riche passé de Corbie et de son territoire. "Je sais que vos échanges vont porter aujourd'hui sur l'écriture et la mise en scène de vos spectacles. Mais sachez qu'ici, de Saint-Adalhard, cousin germain de Charlemagne en passant par Sainte Colette, Saint-Anschaire, Didier roi des Lombards qui fut emprisonné dans l'abbaye, de l'invention de la

Caroline dans l'un des scriptorium les plus réputés d'Europe, du siège de Corbie réalisé par Richelieu et Louis XIII, de l'as des as Guynemer au Baron Rouge jusqu'à la bataille de Villers-Bretonneux et l'Anzac Day, vous auriez l'embarras du choix pour écrire des spectacles historiques" a expliqué l' élu. Stéphane Chevin a aussi démontré l'impact de tels spectacles sur l'image d'un territoire et sur les retombées économiques au niveau restauration, hébergement et prestations de l'office de tourisme.





Très belle réussite de l'exposition “L'Homme dans la Guerre, mémoires de territoire”

Plus de 200 personnes ont assisté vendredi 11 novembre à l'inauguration de l'exposition “L'Homme dans la Guerre, mémoires de territoire” organisée par la Communauté de Communes Val de Somme et la commune de Ribemont-sur-Ancre.

Une exposition que l'on doit à la détermination du maire de Ribemont-sur-Ancre, Henri Gérard. Celui-ci défend l'idée depuis plusieurs années de la construction dans la commune d'un espace de mémoire réunissant objets

trouvés dans les fouilles du sanctuaire gallo-romain et une collection privée d'objets militaires de toutes époques. Geneviève Lojtek, vice-présidente à la culture et représentant le président de la Communauté de Communes Alain Babaut, a montré l'exemplarité de cette exposition et a réaffirmé la volonté du Val de Somme de construire un réseau culturel sur le territoire afin que les petites communes puissent bénéficier de spectacles, animations lecture ou expositions.



Des propos appuyés ensuite par Stéphane Chevin, vice-président au tourisme, qui a détaillé le riche héritage historique du territoire et a expliqué comment s'appuyer sur cet atout pour créer des parcours culturels et faire vivre le tourisme.



Le vendredi, les invités à cette inauguration puis les visiteurs le samedi et le dimanche ont été particulièrement étonnés de la qualité des pièces présentées dans cette exposition. Henri Lemaire, collectionneur qui a mis à disposition de nombreuses pièces et objets collectés depuis près de 80 ans, a été remercié par Henri Gérard qu'il a qualifié d'“Artisan de la mémoire”. En trois jours plus de 1 000 visiteurs ont pu admirer cette belle exposition.

Fêtes et animations près de chez vous

FÉVRIER

4 février 2017,

salle des fêtes de Gentelles :

Soirée tartiflette avec le DJ Ludovic Bonnière.

Organisé par les membres de l'APE.

Réservation possible au 06 83 07 88 22.

4 février 2017,

salle des fêtes de Cachy :

Concours de manille.

Inscription sur réservation au 03 22 42 91 17.



5 février 2017,

salle des fêtes de Daours :

Thé dansant organisé par l'association les Troubadaours (06 47 87 88 48).

10 février 2017 à 20 h,

salle de la Communauté de Communes à Corbie :

Conférence de l'association "Les amis du vieux Corbie" : La lèpre, la peste et le choléra à Corbie.

MARS

4 mars 2017, salle des fêtes de Daours :

Concours de manille organisé par l'association les Troubadaours (06 47 87 88 48).

4 et 5 mars 2017, au marché couvert de Villers-Bretonneux :

Marché du terroir.



10 mars 2017 à 20 h, salle de la Communauté de Communes à Corbie :

Conférence de l'association "Les amis du vieux Corbie" : Autour de Corbie.

11 mars 2017, à Marcelcave :

Repas dansant de l'Union sportive Marcelcave.

Samedi 11 mars à 18 h 30, à Morcourt :

Morcourt vous invite pour une chouette soirée ! Pour la première fois, le Conservatoire propose une soirée thématique sur les rapaces nocturnes et autres habitants de nos contrées campagnardes ! A découvrir...

Organisé avec la commune, dans le cadre de la Nuit de la chouette. Apéritif offert par le Conservatoire. Prévoir des bottes, lampe torche, pique-nique. Inscription auprès de Franck COMINALE au 03 22 89 84 14 ou 06 07 41 54 71 ou reservation@conservatoirepicardie.org

18 mars 2017, à Marcelcave :

Soirée FLUO organisée par l'association des parents d'élèves.

18 mars 2017, au marché couvert de Villers-Bretonneux :

Réderie des enfants organisée par l'association Boomerang.

18 mars 2017, au marché couvert de Villers-Bretonneux :

Concours de belote organisé par l'ABA.

8 mars 2017 de 9 h 30 à 16 h 30,

au marché couvert de Villers-Bretonneux :

Journée de l'emploi : Place du G^{al} de Gaulle
Tél. : 03 22 96 31 00.

S'appuyant sur les retours très positifs de la 1^{ère} manifestation du 29 avril 2016, la commune de Villers-Bretonneux, en collaboration avec la Communauté de Communes, organisera sa 2^{ème} Journée de l'emploi et de la formation. De nombreux partenaires ont déjà répondu présents et de nouvelles entreprises et organismes de formation devraient nous rejoindre pour ce nouvel événement. L'objectif poursuivi est de répondre encore davantage aux attentes et aux besoins des visiteurs avec la participation de nouveaux secteurs d'activité. Venez donc nombreux, muni de vos CV et lettre de motivation.



Samedi 18 mars à 9 h 30, à Morcourt :

Chantier nature "Hauts-de-France Propre" s'invite à Morcourt. La préservation d'une belle nature commence par le ramassage et le tri des déchets échoués sur le site. Venez nous aider à rendre le site agréable pour tous ! Barbecue offert le midi (amenez vos accompagnements). Organisé avec la commune. Prévoir des bottes et gants. Inscription auprès de Clémence LAMBERT au 03 22 89 84 14 ou 06 07 30 41 61 ou reservation@conservatoirepicardie.org

19 mars 2017 à 12 h 30, au marché couvert de Villers-Bretonneux :

Patate al lavette organisée par l'association Boomerang.

24 mars 2017, au marché couvert de Villers-Bretonneux :

Soirée cabaret organisée par la MPT.

26 mars 2017 à Marcelcave :

Réderie annuelle organisée par l'association "les sixties".

AVRIL**1^{er} avril 2017, au marché couvert de Villers-Bretonneux :**

Réderie puériculture organisée par l'entente.

1^{er} et 2 avril 2017 à Daours :

Printemps des artistes organisé par l'association les Troubadaours (06 47 87 88 48).

7 avril 2017 à 20 h, salle de la Communauté de Communes :

Conférence de l'association "Les amis du vieux Corbie" : Il était une fois... Bathilde.

8 avril 2017, au marché couvert de Villers-Bretonneux :

Soirée de l'ASVB.

9 avril 2017, place du Général de Gaulle à Villers-Bretonneux :

Fête du printemps.

15 avril 2017, au marché couvert de Villers-Bretonneux :

Bourse aux reptiles.

Du 16 au 25 avril 2017**à Villers-Bretonneux :**

Rencontres Australiennes.

17 avril 2017 à Villers-Bretonneux :

Course La Bretonvilloise.

29 avril 2017 à Marcelcave :

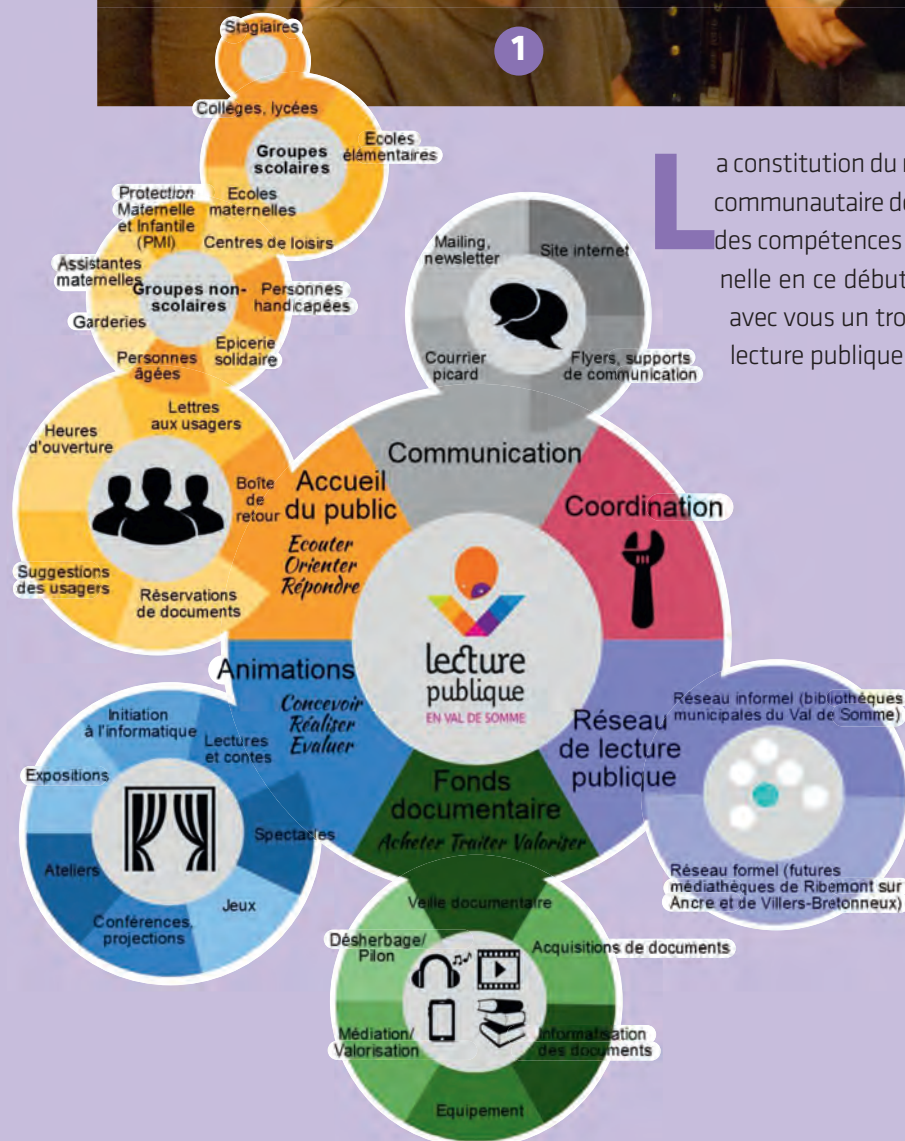
Les Boucles de Marcelcave (courses pédestres inscrites au Challenge départemental).

**LE VAL DE SOMME SE MOBILISE POUR LE CENTENAIRE**

Après l'exposition consacrée aux ambulances de la Grande Guerre à Morcourt et celle intitulée "L'Homme dans la Guerre, mémoire de territoire" à Ribemont-sur-Ancre, le Val de Somme va poursuivre, à travers des initiatives locales ou portées par la Communauté de Communes, son travail de mémoire autour du centenaire. L'office de tourisme intercommunal réfléchit déjà à l'année 2018 et ses commémorations et fédérera différentes actions à travers le territoire.

Une signalétique va être progressivement mise en place dans les lieux emblématiques du conflit pour permettre aux habitants et aux touristes de mieux comprendre tous les événements qui ont marqué le Val de Somme pendant la Grande Guerre. L'Anzac Day de 2018 avec l'inauguration du Centre d'interprétation John Monash devrait être le point d'orgue des cérémonies sur notre territoire. La modernisation du musée franco-australien de Villers-Bretonneux sera aussi un atout important au niveau du tourisme de mémoire.

Une belle équipe pour un beau projet !



La constitution du réseau de lecture publique est en marche (cf. bulletin communautaire de septembre 2016) ! Recrutements et restructuration des compétences rendent l'équipe médiathèque et réseau opérationnelle en ce début d'année 2017. C'est l'occasion rêvée pour partager avec vous un trombinoscope et les activités menées par l'équipe de lecture publique au quotidien et toute l'année !

L'équipe

- 1 **Simon DESSAILLY**
Responsable BD adulte et jeunesse
Responsable communication
- 2 **Elodie MACREZ**
Responsable CD et DVD
Responsable de l'accueil
- 3 **Nathalie JOLY**
Responsable du secteur fiction adulte
Responsable des accueils non scolaires
Programmation culturelle du réseau
- 4 **Pascale LEBEL**
Responsable du secteur fiction jeunesse
Responsable technologies de l'information
- 5 **Gwennaëlle MASSART**
Coordination des voyages-lecture
Programmation culturelle du réseau
Politique documentaire
- 6 **Eugénie VILLAIN**
Responsable documentaires et magazines
Politique documentaire et ressources numériques
- 7 **Lucie DESWEL**
Coordinatrice réseau "Lecture publique en Val de Somme"
Responsable de la médiathèque intercommunale du Val de Somme

Médiathèque : demandez le programme !



Bébés-lecteurs - Pour les 0-3 ans

Une fois par mois, l'heure du conte pour les 0/3 ans ! Pour que, dès leur sortie de l'œuf, les petits poussins, accompagnés de Maman et/ou Papa, soient initiés au plaisir des mots...

Samedis 14 janvier,
11 février, 11 mars
et 8 avril,
de 10 h 45 à 11 h 45
à la médiathèque



Histoire pour les petites oreilles - Pour les 3-6 ans

Les p'tits bouts de 3 à 6 ans, accompagnés d'un adulte, sont invités une fois par mois à la médiathèque du Val de Somme pour des lectures d'albums, comptines, chansons et jeux de doigts.

Samedis 28 janvier, 25 février,
25 mars et 22 avril
de 10 h 45 à 11 h 45
à la médiathèque



Tire-Lire - Pour les 6-9 ans

L'heure du conte qui donne aux 6/9 ans de nouvelles idées de lecture... Et ce n'est pas parce qu'un enfant sait lire qu'on ne doit plus lui lire d'histoires !

Samedi 18 février,
de 15 h à 15 h 45
à la médiathèque



In English, please ! - De 6 à 106 ans

In English, please !, c'est le rendez-vous des amateurs de la langue anglaise. Au programme : histoires, contes, comptines et chansons dans la langue de Shakespeare. Ni âge minimal, ni niveau requis : il s'agit juste de découvrir l'anglais et/ou de s'exercer par le biais de textes qui raviront petits et grands !

Samedi 18 mars,
de 15 h à 15 h 45,
à la médiathèque



Jeux de société - De 5 à 105 ans

Quel que soit votre âge, votre type de jeu préféré ou le nombre de joueurs, vous devriez trouver de quoi satisfaire votre appétit de ludophile ! La médiathèque met à votre disposition son fonds de jeux de société préférés afin d'y disputer quelques parties en bonne compagnie !

Samedis 21 janvier et 15 avril
de 15 h à 17 h
à la médiathèque

Médiathèque intercommunale du Val de Somme
31 b rue Gambetta - Enclos de l'abbaye - 80800 CORBIE
Tél. : 03 22 96 35 86 - mediatheque@valdesomme.com
<http://www.lecturepublique.valdesomme.com>

La médiathèque présente

ORIGINES

“Heureux qui peut savoir l'origine des choses”

Avec sa nouvelle programmation thématique, la médiathèque intercommunale du Val de Somme vous invite à faire vôtre cette célèbre citation de Virgile extraite des Géorgiques.

A travers l'ensemble de son fonds documentaire, la médiathèque incite déjà à partir à la découverte de soi et de l'autre ; avec “Origines”, elle souhaite souligner qu'il est essentiel de prendre conscience du long chemin qui mène jusqu'à nous... pour mieux percevoir celui qu'il nous reste à parcourir !

Ateliers, spectacles, expositions, conférences, jeux... Chaque animation proposée vous dévoilera un pan mythologique, historique ou scientifique des origines du monde tel qu'il s'offre à vous aujourd'hui.

Pour connaître le détail de la programmation : consultez l'agenda du site internet de la médiathèque ou la version papier du programme disponible à la médiathèque.



Médiathèque intercommunale du Val de Somme

31 b rue Gambetta - Enclos de l'abbaye - 80800 CORBIE

Tél. : 03 22 96 35 86 - mediatheque@valdesomme.com

<http://www.lecturepublique.valdesomme.com>

Dates à retenir

Du 03/01 au 28/02/2017 : Exposition
“Au commencement : Big Bang et autres récits”

Samedi 21/01 à 15 h : Atelier autour du jeu des dominos par l'association
Un pied sur le terrain

Mercredi 15/02 à 15 h et 17 h : Contes du Val de Somme par **Laurent DEVIME**

Vendredi 17/02 à 20 h : Théâtre pour adulte Ça n'est pas un drame, c'est une tragédie ! par **la Cie Ornithorynque**

Samedi 18/02 : Atelier Récits de vie (pour adulte) et Famille (pour enfants) avec **la Brouette Bleue**

Mercredi 22/02 : Atelier toponymie pour adulte avec **Laurent DEVIME**

Du 28/02 au 02/05/2017 : Exposition
“Les saisons de l'astronomie”

Samedi 04/03 à 10 h 45 : Spectacle petite enfance Avant toi y'avait pas rien par **Béatrice MAILLET**

Samedi 11/03 à 14 h : Atelier poésie (à partir de 7 ans) par **Dominique CAGNARD**

Samedi 18/03/17 à 10 h 45 et 16 h 30 : Spectacles pour enfants à partir de 6 ans par **Solène BOYRON**

Bonnes résolutions ? !

Depuis le 1^{er} janvier 2016 (déjà un an !), l'inscription à la médiathèque intercommunale est gratuite pour tous :

- adultes et enfants,
- habitants de la Communauté de Communes et extérieur.

Plus de raison d'hésiter !

Avec votre carte de lecteur, vous pouvez emprunter 10 documents (livres, revues, CD, DVD) pour 1 mois.